

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2026

---

ACCÉLÉRER LA PRÉVENTION CARDIO-NEURO-VASCULAIRE ET ANTICIPER UN  
RISQUE SANITAIRE ET SOCIAL MAJEUR - (N° 2309)

Retiré

N° AS6

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Colombani, Mme Abadie-Amiel et M. Viry

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« leurs »,

insérer le mot :

« principaux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La liste des facteurs de risques proposée, limitée au diabète, à l'hypertension et au cholestérol, ne reflète pas la réalité des facteurs de risque cardiovasculaire, qui incluent également des déterminants comportementaux (alimentation, tabagisme, sédentarité), environnementaux (pollution de l'air, exposition au bruit, conditions de travail) et psychosociaux (stress chronique, trouble du sommeil, etc.).